

Le recours au peuple sous la Vème République

Par **Lucas1805**, le **15/10/2018** à **19:11**

Bonjour à tous!

J'ai une dissertation à faire en droit constitutionnel de la Vème République sur "le recours au peuple sous la Vème". Ne sachant pas trop comment aborder ce sujet, j'ai cru bon de le prendre sous l'angle de la souveraineté. La Vème république est créée dans une visée anti parlementarisme absolu (comme sous la IIIème et la IVème république). Le système n'est donc plus uniquement représentatif (qui incarne la souveraineté nationale) mais aussi direct avec l'usage du référendum d'une part et de la possibilité d'initiative populaire par la constitution d'autre part (défenseur des droits, QPC, saisine du CSM, référendum d'initiative populaire).

Cependant, je n'arrive pas à trouver de problématique qui me paraisse cohérente et je redoute le hors-sujet.

Qu'en pensez-vous? Est ce que je fais mauvaise route?

Merci!